## Politique et Sociétés

Politique et Sociétés

Serge Jaumain (sous la direction de), *La réforme de l'état... et après? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, 274 p.

## Claude Sorbets

Volume 16, numéro 2, 1997

URI: https://id.erudit.org/iderudit/040075ar DOI: https://doi.org/10.7202/040075ar

Aller au sommaire du numéro

## Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé) 1703-8480 (numérique)

Découvrir la revue

## Citer ce compte rendu

Sorbets, C. (1997). Compte rendu de [Serge Jaumain (sous la direction de), La réforme de l'état... et après? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, 274 p.] Politique et Sociétés, 16(2), 186–187. https://doi.org/10.7202/040075ar

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Serge Jaumain (sous la direction de), La réforme de l'état... et après ? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, 274 pages.

Ce livre constitue la publication des actes d'un colloque organisé par le Centre d'Études Canadiennes de l'Université libre de Bruxelles. Dans une introduction vigoureuse, Serge Jaumain justifie le bien fondé de la démarche comparative et souligne l'actualité des questions institutionnelles qui sont posées, comme des défis, à des systèmes politiques et sociaux apparaissant se vivre, en quelque sorte, déphasés de leur destin et confrontés à la difficulté de remettre en ordre leurs institutions.

Le titre du livre collectif, au-delà du caractère rhétorique qu'il peut receler, indique, par sa tonalité interrogative, la charge d'expectative des réflexions proposées par les auteurs développant dans leurs études les lignes de force des situations institutionnelles, comme autant de pistes aux horizons brouillés : n'y a-t-il plus d'« après » serions-nous tenté d'entendre ?

En effet, au fond de ces réflexions sur les processus et les impacts de réformes institutionnelles que Theodore Lowi qualifierait de « constitutives » projetées ou mises en œuvre dans les deux pays, l'un anciennement et l'autre nouvellement dotés de régimes fédéraux, se profilent des questions universelles sur les aléas – et sur le désenchantement qui peut s'ensuivre – d'actions réformistes volontaires, faute peut-être de savoir répondre à des problèmes du type : quel type de connexion s'établit – peut et doit se découvrir – entre la société et ses institutions? Quel type de cours nouveau, global comme local, apparaît-il dans la gouverne politique aujourd'hui, incitant à des refondations territoriales? Et encore : quelles postures le chercheur au quotidien doit-il actualiser pour pouvoir décrire et expliquer des jeux d'acteurs dans des configurations elles-mêmes difficiles à définir?

En tout état de cause, les contributeurs à l'ouvrage nous font comprendre de façon pluridisciplinaire l'état de chantiers institutionnels dont on ose à peine dire qu'ils sont nationaux. On pressent également leur malaise pour se tenir dans une position distanciée, là où tout pousse le citoyen à un engagement. Certains d'entre eux, on le comprend bien, sont des conseillers du Prince et peuvent être en charge de responsabilité gouvernementale (Stéphane Dion note dans sa contribution que « le grand enseignement du référendum de 1995 au Canada est qu'une union n'est jamais aussi fragile que lorsque le seul argument de ceux qui la défendent tient aux coûts de la sécession elle-même »).

Les auteurs nous incitent à réfléchir sur beaucoup de dimensions contextuelles des réformes; par exemple, sur les effets de contexte, lorsque ceux-ci ne sont ni « chauds » au point de justifier des réformes urgentes, ni « froids » permettant le débat serein, mais avec « de la température », plus ou moins selon les moments, au dessus de la normale. État de fébrilité qui sera permissif pour des défenses de positions contrariantes, sinon contraires au projet profilé (pensons par exemple aux conditions du rejet de l'accord du lac Meech). Ceci induisant des « solutions » qui seront d'autant d'adaptations compromises générant de nouveaux résidus déposés à côté ou transférés en avant, facteurs de crises futures qui devront à leur tour faire l'objet d'un traitement, sans doute encore plus ardu à doser, les énergies positives pouvant tendre à s'épuiser.

C'est au rhétoricien réactionnaire décrit par Hirschman que l'on pourrait alors être incité à renvoyer les apprentis réformateurs pour qu'ils évaluent les raisons d'effets pervers, d'effets inanes ou d'effets de mise en péril de projets sans cesse remis sur le métier, de projets de réformes aux cheminements longs et aux cours moins ténébreux qu'erratiques, semblant dessiner les contours de transitions... vers d'autres transitions.

Claude Sorbets
Institut d'Études Politiques de Bordeaux